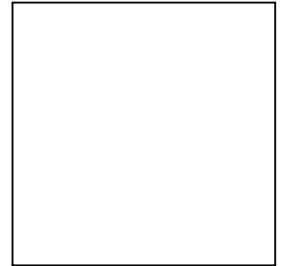




PAUL BRÉTECHER

## Le passage des turbulences

LE DISCOURS DE LA PSYCHOPATHOLOGIE est tissé de métaphores qui nous parlent d'événements catastrophiques : des structures rigides se cassent, sont fracturées, explosent. Des intérieurs bien défendus s'effondrent ou sont percés de brèches. Les frontières de territoires intimes sont envahies, gommées ou bien rayées des cartes. Des objets disparaissent, avalés, engloutis ou rejetés à l'infini. Des formes se dédoublent, s'incurvent ou se distordent. Les images se troublent emportées par des flux qui traversent les miroirs à la vitesse de la lumière.



Métaphores inévitables – les mots qui trament la texture du délire et ceux qui veulent en rendre compte sont quelquefois les mêmes. Mais ces termes, qui suggèrent le franchissement d'un seuil ou l'au-delà d'un point critique, peuvent aussi nous abuser, alors qu'ils semblent pourtant coller à une réalité.

Si l'on n'y prend pas garde, ces mots réveillent de vieux réflexes, ceux qui conviennent quand gagne la panique et que s'impose plus que jamais l'illusion d'avoir à maîtriser une situation dangereuse. Alors, classiquement deux attitudes servent à donner le change. Deux attitudes d'autorité, apparemment aux antipodes mais dont l'effet est bien souvent complémentaire : l'éviction calculée ou l'intervention draconienne.

En psychiatrie on connaît bien ces deux tendances. La première, par une sorte de pseudo-libéralisme, choisit de laisser faire quand tout va mal, en attendant qu'une autre instance sociale (la police, la mairie, la médecine ou la famille...) s'avise de régler la situation en déclenchant l'internement. La seconde, collée à l'immédiat investit la mission d'effacer en urgence l'anarchie des symptômes, dans l'espoir qu'un retour à la norme permettrait après-coup d'élucider le processus. Dans les deux cas, la réponse redouble la rupture d'une trajectoire existentielle par une autre rupture consécutive à l'arbitraire d'une décision qui tranche les liens sociaux pour réguler la dynamique d'un conflit engageant des positions subjectives antagoniques. Projection instantanée d'un univers chaotique vers une constellation neutralisante (l'hôpital, l'asile), probablement pas moins étrange. La métaphore de catastrophe, dans son acception courante ou bien telle que l'utilise le mathématicien R. Thom, englobe alors aussi bien le fait pathologique que la réponse qui lui est proposée : à un moment, au sein d'un groupe, d'une famille ou dans une immense solitude, surgit l'expression d'un délire, d'une violence ou d'un désordre irrationnel. Un peu plus tard s'y superpose une logique de « traitement » qui l'isole de son contexte et lui imprime sa marque pour parvenir à un second changement formel. Le débordement appelle le contrôle, l'éclatement la contention, l'incohérence la perfusion du sens.

Illusion provisoire. La volonté de maîtrise connaît toujours un démenti. Si dans l'instant d'une décision l'institution se prend au jeu des vocations réparatrices, la réalité rapidement la ramène à plus de modestie.

Mais plus gravement, c'est l'idée même qu'une rupture dans le cours de la vie, aussi violente soit-elle, révélerait une faiblesse, une défaillance, un manque à être, qui se trouve pour celui qui la vit et ceux qui la côtoient, plus ou moins confirmée. Aliénation dont la figure est souvent longue à dissiper.

C'est pour échapper à de tels scénarios qu'on s'intéresse ici ou là depuis quelques années aux processus de crise. Travail

aux lisières, en aval de la stabilité, en amont du changement, à l'entrecroisement des lignes de force qui dans un groupe tendent à exclure ou englober un de ses membres, à la charnière de ce qui, lors d'un échange, fait se télescoper la logique et l'in vraisemblable.

L'hypothèse qui sous-tend cette démarche est d'essayer d'ouvrir au moins un espace, quelle qu'en soit la localisation (aux urgences d'un hôpital, à l'accueil d'un dispensaire, dans un cadre spécifique, ou même à domicile...) qui permette, avant tout autre décision, de mettre à jour quelles tensions, quels intérêts, quelles lassitudes ou quels projets déterminent un appel en urgence. Au lieu de prendre en bloc une formulation qui indexe le mal-être au registre des sémiologies populaires ou savantes, on essaie d'abord de percevoir par quels mouvements se dissocient des séries d'agencements auparavant stabilisés en une architecture complexe. Plutôt que d'obtempérer à l'injonction de réduire un excès ou de combler un manque, on s'attarde à noter ce que dévoilent les béances, à déchiffrer les ressorts des pseudo-solutions ou des recettes magiques. Lecture plurielle de drames enchevêtrés.

Et, même si la formule semble un peu désuète, on n'hésite pas à reconnaître que la rencontre est au sens fort « une prise de contact ». Reconnaître le poids, les enjeux, les limites d'une implication personnelle. Savoir que l'on devient un protagoniste d'une histoire, un acteur doué de quelques possibilités restreintes mais dont l'entrée en scène contribuera éventuellement au changement d'une règle du jeu.

Il arrive alors que ce qui prend l'allure d'une catastrophe se recompose sur un versant plus dynamique, celui des crises évolutives, dont aucun participant ne saurait prévoir à l'avance qu'elle ne contient pas des perspectives fécondes.

Ce qui s'y dit alors ne se résume pas forcément à la hantise d'un désastre. Il y est autant question de retrouver des attaches lointaines ou des objets perdus, de s'évader des pièges du quotidien, d'imaginer des utopies plus ou moins fantaisistes,

de combiner de nouvelles mythologies, d'agencer d'autres modes de rencontre. Et, dès lors on pourra prendre le temps d'explorer toutes les pistes qui se dessinent.

Ainsi, quand le Dr. Cardu, médecin adjoint du dispensaire, nous parle de l'histoire de M. Joseph P., c'est d'abord pour nous dire son inquiétude et faire état de sa perplexité.

Inquiétude qu'une situation tendue ait pour aboutissement un passage à l'acte dramatique.

Perplexité quant à ce qu'il conviendrait de faire dans l'immédiat.

Le Dr. Cardu connaît Joseph P. depuis quatre ans. Il l'a rencontré la première fois à l'hôpital psychiatrique de Z où M. P. venait d'être interné en placement d'office : conclusion hasardeuse, il y voyait alors le signe d'une injustice, d'un déni du droit. Il acceptait son séjour à l'hôpital sans admettre vraiment qu'il puisse y être question de soins, mais tirait profit de la présence d'auditeurs pour les prendre à témoin de ses mésaventures et conforter son personnage de marginal irréductible. Les conditions de son hospitalisation forcée permettaient les critiques et Joseph P., jeune homme intelligent, ne s'en privait pas.

Au moment de son hospitalisation, il vivait en effet avec sa compagne, d'origine sénégalaise, dans un petit appartement d'une cité H.L.M. connue pour la violence du climat social qui y règne : dans ce ghetto de la pauvreté, du chômage, des cohabitations problématiques, des déracinements, de la délinquance et du racisme, M. P. et son amie ne passaient pas inaperçus.

Ils étaient entourés d'une bande de copains de passage et leur appartement servait un peu de havre et de refuge à quelques toxicomanes, quelques postadolescents en rupture, quelques désœuvrés laissés pour compte. On y buvait beaucoup, et la musique et le tapage se poursuivaient tard dans la nuit. Autant dire que, dans le quartier, sa réputation était des plus mau-

vaises. La police l'avait à l'œil. Plusieurs fois les voisins s'étaient plaints.

Travaillant plus ou moins régulièrement, facilement provocateur, toujours à fleur de peau et donc très agressif, Joseph P. allait se tailler une réputation d'excentrique un peu fou que l'on surveille en permanence. Quelques personnes du quartier les prendront particulièrement en grippe, lui et son amie.

Spirale classique des affrontements : aux échanges peu courtois succèdent les manœuvres de persécution réciproques. Après les injures blessantes, les actes irréparables.

Il n'est pas sûr que M. P. ait accepté toute cette effervescence, l'éthylisme de son amie et les va-et-vient de ceux qui occupent son espace. Mais, de plus en plus sur la défensive, il répond par la fuite en avant jusqu'à ce qu'un jour chacun règle ses comptes de la manière la plus absurde qui soit : une voiture mal garée...

Le gardien de l'immeuble s'imagine qu'il s'agit encore d'une provocation et, en représailles idiotes, s'attaque au véhicule. Réaction immédiate : Joseph P., hors de lui, l'agresse à coups de manivelle. La police intervient. Il se débat, délire contre l'humanité entière et récuse toute autorité. Il est déjà connu pour ses frasques, l'affaire se termine par un non-lieu et un placement d'office est prononcé.

Par la suite, le Dr. Cardu verra régulièrement M. P. à l'hôpital.

Le Dr. Cardu est extérieur à l'établissement. Cette position facilite peut-être le dialogue. Un contact s'établira. Peu à peu M. P. fera part de son désarroi, de ses méfiances, de sa fatigue d'être toujours sur ses gardes, victime de situations qui le dépassent et l'agressent. Les entretiens se poursuivront quelques temps encore au dispensaire, puis il cessera de venir aux consultations.

Il reprendra contact deux ans et demi plus tard par l'intermédiaire de sa mère. Elle appelle au secours. Elle n'en peut plus.

Joseph P. habite maintenant chez elle et il va mal. Son amie l'a quitté dans des circonstances particulières : elle attendait un enfant de lui et poursuivait sa vie d'aventures difficiles. Joseph P. le supportait de moins en moins. Elle a pris ses distances. Il n'a pas voulu ou pas pu la retenir. Elle accouchera en province dans des conditions pénibles et, placée en foyer, continuera de se faire remarquer pour son intempérance. L'enfant, un garçon, lui sera retiré. Le jour où naît son fils, M. P. est chez ses parents. Son père vient de mourir. Très affecté par ce deuil, il ne se soucie pas immédiatement de son enfant. Il attend quelques semaines avant de faire un voyage à M. où son fils est soigné dans un service de pédiatrie. Là il retrouve également son amie. Il tente de renouer une relation avec elle, mais elle est déjà trop loin. De plus il découvre, stupéfait, qu'il ne peut pas prendre son fils : les soins doivent se poursuivre. Mais surtout, beaucoup plus grave, il est obligé de constater qu'administrativement, à ce moment, il n'a aucun droit. Il faut d'abord qu'il se fasse connaître comme le père de l'enfant, ce que, à sa plus grande surprise, tout le monde n'est pas censé savoir. Et comme, compte tenu de la situation, des mesures de protection ont déjà été décidées, l'affaire prend vite un tour très complexe. M. P. devra se battre pour avoir gain de cause. Il se met alors dans une violente colère. Il crie haut et fort qu'il veut assumer la garde de l'enfant. Il demande des rendez-vous aux assistantes sociales de la D.D.A.S.S. ou au Juge des enfants, mais à chaque fois les entrevues se passent très mal. Tout contrôle administratif lui est insupportable : c'est une persécution. Donc, d'emblée, il attaque, menace et fait scandale. On ne le connaît pas, mais sa présentation, ses dires le disqualifient. On ne lui fait pas confiance. Ses propos effraient et des barrières se mettent en place. Il se rend compte qu'on le prend pour un fou, et enrage. Il pense à un complot, à un « mur du silence »...

Il revient dans la région parisienne. Perd la trace de son fils dont il ignore l'adresse des parents nourriciers. Son amie prend le large. Il fait plusieurs voyages express en province, demande à retrouver ses droits. Il obtient quand même d'être reconnu comme père de l'enfant, mais s'il demande où est placé son fils, on ne lui accorde rien.

Il s'installe chez sa mère, et se sent de nouveau entouré d'une hostilité générale, mis à l'écart, persécuté, vulnérable. Il se remet à boire... Sa mère, seule confidente de ses malheurs, voudrait, à sa manière, l'aider, le conseiller, le diriger, peut-être. Mais toutes ses tentatives sont vaines. Elle s'en désespère. Prend peur. Ses interventions se soldent toujours par un fiasco. Pourtant, elle ne peut pas l'abandonner. Alors elle contacte le Dr. Cardu qui réussit à le joindre directement...

Un rendez-vous est pris au dispensaire et il y vient. Que quelqu'un accepte de le recevoir et de l'écouter est peut-être une planche de salut. Mais il va mettre aussi le Dr. Cardu à une place inconfortable, car de nouveau il réfuse les soins. Avant tout, le médecin devrait être un intercesseur. Il devrait jouer de son influence pour lever les préventions du Juge d'enfants, attester qu'il ne doit pas être pris pour un fou, montrer en quoi l'affaire est d'un enjeu vital, et agir de telle sorte que son fils lui soit rendu. Car, pour M. P., la mesure de placement de l'enfant condense en quelque sorte toutes les injustices dont il a été victime, tous les torts qui lui ont été causés, toutes les blessures dont il souffre, toutes les atteintes à son intégrité. Il y voit l'indice d'une discrimination, et peut-être le signe avant-coureur de sa disparition prochaine.

Qu'on ne lui laisse pas toucher son fils est comme une blessure charnelle. Qu'il ne puisse se rendre chez les parents nourriciers devient un interdit posé à sa libre circulation : puisqu'il existe un lieu, dont il ne connaît pas la localisation, mais où il sait qu'il ne doit pas aller, tout l'espace se reconstruit en référence à ce point inconnu (partout et nulle part), totalement inaccessible. L'arrêté de placement du Juge arrête aussi le temps : tout ce qu'il a reçu de ses parents, de son père en particulier, ne peut plus être transmis. Il n'a donc plus de patrimoine. Plus d'héritage. Plus d'identité sociale, puisque même transmettre son nom devient pour lui une abstraction... Il n'a donc plus d'histoire à construire, plus d'histoire à raconter.

Enfin, c'est aussi le pouvoir des mots, de la parole, qui est très entamé. Quand il demande, on ne lui répond pas. Quand il hurle, on l'entend moins encore... Quand il menace, on

l'éjecte... Il ne peut pas saisir que des fonctionnaires, c'est-à-dire pour lui des personnages anonymes et interchangeables, comparables aux silhouettes des romans de Kafka, puissent décider à sa place, et malgré ses protestations, de l'avenir de son fils.

Mais en même temps, curieusement, la mesure de protection de son fils, par contrecoup, le protège peut-être. L'histoire n'est pas désincarnée. Il sait à qui il pourrait s'adresser nominale-ment pour demander conseil. Mais lui-même brouille les pistes. On lui a indiqué toutes les démarches à suivre pour obtenir un droit de visite. Il s'est empressé de l'oublier, de le tenir pour absurde, ou de perdre les correspondances qui le mentionnaient. Son combat ne supporte aucun délai, aucune étape intermédiaire : il se battra d'abord pour obtenir un succès immédiat. Il veut changer les règles de la procédure. Son dilemme ne peut s'inscrire nulle part, puisqu'il récuse tout interlocuteur et le code qui feraient valoir sa requête. En niant toute humanité aux fonctionnaires chargés de suivre cette histoire, il donne à son cas une dimension universelle. Il en fait une affaire de principe, et perd en cours de route la stratégie à suivre pour que sa demande soit entendue, comme si son désir proclamé ne devait jamais se réaliser...

Le Dr. Cardu devient alors investi d'une mission : résoudre l'affaire selon les termes posés par M. P. Nouvel emballé-ment : il tient à faire savoir que c'est lui qui doit dicter aux autres la conduite à tenir. Fixer un cadre de rencontre devient alors très difficile : il manque ses rendez-vous, s'impose dans la salle d'attente de manière spectaculaire et bruyante quand on ne l'attend pas. Il peste contre les soignants d'accueil qui lui rappellent que le Dr. Cardu n'est pas toujours disponible. Pour lui, c'est une question de confiance : on doit le recevoir, sinon on participe au complot général.

Par ailleurs, en ville, il commence à se faire remarquer. Sa fréquentation des bars n'est pas sans conséquences.

Le Dr. Cardu pense alors aux soignants du Centre de Crise. Certes, la situation dramatique est installée depuis longtemps.

Il ne s'agit pas de l'irruption brutale d'une forme d'expression pathologique ignorée jusqu'ici. C'est plutôt la progression de l'escalade agressive en écho à sa souffrance qui retient l'attention et inquiète. C'est aussi le débordement permanent du cadre de rencontre qui incite le Dr. Cardu à penser à une autre forme d'intervention. Car dans le processus en cours, on peut craindre une issue catastrophique. M. P. l'évoque souvent : partir à R pour régler ses comptes avec le Juge, prendre en otage une assistante sociale, ou encore mettre sa vie en jeu dans un chantage ultime. On sait alors quelle serait la conclusion : internement probable, qui en l'occurrence n'apaiserait ni n'infléchirait la logique persécutive dans laquelle il s'est installé.

L'expérience passée a montré que le recours à la Loi de 1938 laisserait intacte la conviction qu'il est bien une victime. Dans son esprit, si on le détourne du projet qu'il poursuit, cela confirme qu'il a raison. Néanmoins, le Dr. Cardu lui parle du centre de crise, c'est-à-dire d'un lieu où il pourrait aller de lui-même pour trouver un apaisement, où d'autres interlocuteurs seraient à même de préciser avec lui ce qu'il convient d'entreprendre dans l'immédiat. Il lui prescrit par ailleurs un traitement.

M. P., dans un premier temps, récuse l'idée d'un hébergement dans un lieu de soins, mais accepte de rencontrer d'autres soignants. Pour le traitement, il se fera refaire l'ordonnance par son médecin généraliste. L'idée de se soigner ne le scandalise pas, à condition que ce ne soit pas du ressort du psychiatre.

Avec une collègue assistante sociale, je recevrai donc M. P.

Par ailleurs, le Dr. Cardu poursuit en consultation un dialogue abandonné depuis quelques années.

Notre cadre de rencontre reste à déterminer. Représentants d'un lieu de soins que M. P. récuse, nous prendrons d'abord acte de cette réticence. Pourtant notre seule présence indique que nous nous trouvons à ses lisières. Ni dedans, ni dehors,

nous nous tiendrons aussi à cette limite qui sépare les deux termes de son ambivalence : partir en quête d'un enfant introuvable ou vivre seul sur place l'angoisse d'être un père orphelin. Ses deux alternatives – toute puissance ou dépossession – seraient désespérantes sans ce sentiment de haine farouche qui le pousse à se battre quelque soient les circonstances et quelque soient les lieux. L'autre n'est jamais tout à fait inexistant ni tout à fait le maître de son histoire, puisqu'il débusque toujours l'adversaire, même invisible ; puisqu'il le localise, même introuvable... Et si quelqu'un lui a ravi le droit d'être lui-même, cette seule pensée lui insuffle le courage de lutter pour récupérer ce qui est pour lui le plus précieux... Partage manichéen qui ne laisse place qu'aux alliés indéfectibles et idéalisés, ou aux ennemis les plus nuisibles.

Nous lui soumettons alors quelques propositions qui, s'il les accepte, nous permettront peut-être de franchir un seuil :

- 1) Nous ne pouvons pas trancher sur place le dilemme qu'il connaît.
- 2) Nous pouvons lui proposer un espace où s'arrêter s'il le désire, mais attendons son accord pour le lui faire connaître mieux. Nous respectons le fait que, pour lui, ce ne soit pas encore le moment de retrouver le calme. Toute décision prématurée, tout désir trop manifeste de le convaincre nous entraîneraient sur la pente des rationalisations infinies, des justifications interminables, des interprétations projectives, des procès d'intention.
- 3) Dans l'immédiat, nous ne chercherons pas à éviter ce qui donne corps à toutes ses revendications du moment. Nous examinerons donc ensemble très concrètement les démarches qui l'occupent, et les obstacles auxquels il se heurte... c'est-à-dire que nous envisageons de mener avec lui une sorte d'enquête donc de réintroduire dans un système de convictions fermées une part d'incertitude.

Nous pouvons dire que dans cette histoire embrouillée nous ne comprenons pas exactement ce qui s'est passé. Le récit même de Joseph P. fait état de zones d'ombre, de décisions non motivées. Il accepte cette définition du problème et nous

nous en tenons, en-deçà de l'interprétation, aux traces d'une réalité : celle du témoignage, dont les pièces du dossier font partie. Il nous apportera donc les lettres qu'il a échangées avec ses correspondants de l'administration (D.D.A.S.S. ou justice), les textes de loi qu'il a accumulés à propos de son affaire. Car, malgré les commentaires exubérants de M. P., cette histoire n'est pas qu'un scénario fantasmatique. Il est bien le père, de chair et de sang, d'un enfant qui existe. Il a des droits et des devoirs, et sa quérulence pourrait s'inscrire dans les termes d'une procédure que la loi a prévue. Le reconnaître atténuerait quelque peu l'acuité de sa protestation paranoïaque. On sortirait du tout ou rien. Ses démarches attestent que son enfant n'est pas qu'une production imaginaire, et ses requêtes soulignent ses qualités de père, privé ou non de droits, donc mettent au premier plan ses interrogations sur la nature des relations de filiation.

En se tenant au plus près de la réalité d'une situation bloquée on mesure aussi tout ce qui le conduit à s'en écarter chaque fois qu'il s'agirait de l'affronter directement. Cet écart donne alors à sa plainte une tout autre dimension : il se dit depuis toujours victime, mais ne sachant exactement de quoi, il assène des preuves qui laissent autrui sceptique. Il faudrait le croire sur parole, et faire comme si ce qui étaye ses argumentations pouvait forcer la conviction. Mais rien n'est jamais sûr, et les indices sont très vite effacés... Comment prouver la vérité absolue de ce qui relève du sentiment ? Et comment ne pas ériger en certitude universelle ce qui n'est vrai que pour soi, quand on n'est pas entendu ?

L'aide qu'il revendique alors ne se limite plus à la réparation d'un seul dommage.

Nous nous verrons donc au dispensaire, comme s'il s'agissait d'un accueil prolongé.

Cette période durera six mois environ, à raison d'un ou deux rendez-vous par semaine.

...Monsieur P. a 26 ans, très vif, les cheveux en bataille, souvent mal rasé, l'air ténébreux ou exalté. Il sait passer sans

transition d'une relation très chaleureuse à la colère et aux menaces de l'affrontement physique. Quand il est angoissé, il devient vite hargneux et cherche à tester si le cadre que nous lui proposons peut résister à la violence, si à la haine qu'il exprime nous répondrons par la passion.

Il gesticule beaucoup, reste longtemps debout dans le bureau, puis se calme d'un bon mot qui détend d'atmosphère et introduit la discussion. Mais, qu'il fasse preuve d'un humour ravauteur ou d'une véhémence destinée à communiquer ses craintes d'une emprise sur lui, il ne refuse jamais vraiment la relation. Ses entrées et ses sorties sont destinées à un public. Et quand il part en claquant la porte, il revient demander une précision de détail sur un tout autre ton, et module la véhémence de ses imprécations.

Il est le plus jeune d'une famille de six enfants. Il est aussi le seul garçon. Sa mère était directrice d'école, son père responsable à la direction départementale de l'Équipement. Ses sœurs sont mariées et se sont éloignées de leur ville natale. Il n'a pas avec elles de très bonnes relations.

Dès l'époque de son enfance, un fait l'a marqué : il était malade. Il mentionne une méningite quand il a eu cinq ou six ans, à la suite de quoi sa mère lui a toujours accordé une attention anxieuse. Le sachant vulnérable, elle le « couvait », ce qui n'allait pas sans contrôle. Il devait faire attention, être vigilant aux moindres risques de maladie pour les lui faire connaître. Il devait rendre des comptes...

Il s'est très vite désintéressé de ses études, alors que tous ses professeurs, navrés, le trouvaient très intelligent. Sa mère a voulu y remédier, s'est déplacée souvent à l'école pour plaider sa cause, mais il prenait toujours plus de distance avec l'éducation nationale. Il ne supportait pas la discipline, et jugeait dérisoires les efforts que l'on dépensait pour le convaincre de réussir. Sur ce plan-là, au moins, il échapperait à l'emprise maternelle, en découvrant aussi que la conquête d'un espace d'autonomie le conduirait à être en marge : orienté vers des classes où il ne s'investit pas du tout, il manque les cours et se fait souvent sanctionner.

À partir de l'âge de seize ans, il commence à travailler. Son père s'occupe un peu de lui, alors que jusque-là il était très absent. Il l'emmène avec lui sur des chantiers, essaie de lui procurer une place, de l'intéresser à ce qu'il fait. M. P. refuse cette tutelle. Il veut se débrouiller tout seul. Son père en est blessé. Ils se heurtent souvent.

Il occupe quelques emplois temporaires : manutentionnaire, gardien, livreur... Par ailleurs, il lit énormément. Il s'intéresse beaucoup au cinéma, à la poésie, à la musique. Il se passionne pour la politique. Il côtoie de jeunes militants de partis d'extrême gauche mais, toujours solitaire, ne s'intéresse à aucun groupe. Il se dit anarchiste, en révolte permanente contre toutes les injustices.

Il nous relate très facilement toute cette histoire, et la naissance de son fils dans les circonstances que l'on a déjà mentionnées.

On s'attache donc à suivre, documents à l'appui, ses démêlés avec l'administration. Mais très vite son dossier est mis au clair et il s'avère, comme le lui conseille le Juge du tribunal de R., qu'il doit prendre un avocat. C'est forcément pour lui extrêmement difficile. Accepter un avocat voudrait dire risquer d'atteindre un but qui doit rester inaccessible. Ce succès serait aussi la fin des illusions. En touchant l'objet il détruirait son halo imaginaire, il verrait s'effondrer les constructions qui le protègent. Ses chimères ne doivent donc pas se dissiper. S'impliquer plus directement l'effraie énormément.

On sait pourtant que la procédure sera longue et laborieuse, et que s'il s'y engage il ne craint pas une victoire trop rapide.

Un autre obstacle le retient : l'idée que sa parole puisse se prêter à traduction. Qu'existe un code partagé pour dire en termes mesurés ce qu'il clame avec force implique une mise en ordre qui s'apparente à une censure ou à une trahison. Si cette affaire « condense » tous les malheurs de sa vie, réciproquement toutes les associations sont permises quand il évoque sa relation à son enfant et son combat actuel. Tout se mélange sans qu'il y voit la moindre confusion. Son argumentation

pseudo-logique balaie toute contradiction. Par définition son adversaire a tort, tous ses persécuteurs sont équivalents, donc multiples et uniques ; tous ses drames répètent la même aventure, celle de la lutte du bien contre le mal, de l'homme seul contre le complot, du justicier contre la machine abstraite et impitoyable. Sa démonstration fait suite aux postulats.

Se confier à un avocat le conduirait à reconnaître que le règlement d'un litige ne donne pas toute satisfaction et ne résorbe pas un trop-plein d'angoisse. Pourtant, un avocat est aussi un défenseur : c'est par ce biais que nous en parlerons avec lui. Le mot « défense » sera alors une sorte de pivot de nombreux entretiens. « Défendre », c'est-à-dire aussi bien « interdire » que « protéger ».

Pourquoi lui, l'adulte toujours fragile, ne peut-il faire confiance à une loi commune qui n'a pas la passion, l'amour et la haine en principes constituants ? Quel est le danger d'un interdit protecteur ? (Peut-être l'arbitraire, peut-être ce qu'il cache d'un vœu de dépendance et de contrôle...) Comment survivre quand, de soi-même, on ne sait pas si l'on est fort ou faible, incapable ou sans limites ? Peut-on vraiment augmenter ses défenses quand des blessures rappellent une vieille maladie ? Est-ce une question de droit ? Est-ce un problème de soins ?

Et sur cette trame, après le récit de la naissance de son fils et des complications qui ont suivi, il évoquera une autre affaire litigieuse, exemplaire à ses yeux, du sort qu'« on » lui réserve.

Deux ans auparavant, il a passé un concours aux P.T.T. pour travailler comme postier. Il a été reçu mais, convoqué à un examen médical avant sa titularisation, on lui fera savoir qu'il ne peut être employé. Motif allégué officiellement : l'inaptitude physique. Ce rejet de nouveau le met hors de lui. Il demande des explications, cherche à savoir quelle est sa « tare ». Il prend la formule de l'expert au pied de la lettre et voudrait qu'on lui dise de quoi il doit se faire soigner. La réponse embarrassée du responsable du personnel qui le reçoit

quelque temps plus tard lui laisse comprendre que son inaptitude tient plus à des motifs psychiatriques qu'à tout autre maladie. Alors il provoque son interlocuteur et, pour montrer qu'il n'a aucun « complexe », monte sur la table et commence à discourir... Il se fera mettre dehors sans ménagement. Depuis, il a la certitude qu'une irrégularité a été commise. Il conteste. Il demande une réintégration ou des dommages et intérêts pour préjudice moral, ou alors qu'on lui avoue quel est le « mal physique » dont il souffre. Il n'est pas loin de penser que sa méningite a laissé des séquelles, donc que sa faiblesse vient du rachis, et que son état de déroute et d'angoisse s'appelle une paralysie... « Après tout, nous dit-il, c'est peut-être là qu'est mon infirmité. »

Il n'en reste pas moins qu'un service public, une fois encore, s'est « montré défaillant ». Entrer aux P.T.T. c'était accéder à un statut de fonctionnaire comme son père et sa mère. Il aurait fait partie d'un « corps protégé ». Il aurait aussi trouvé une inscription sociale et la marque d'une filiation. Reçu au concours, il gagnait en appartenance à un groupe solide qui ne connaît pas les déchirements.

Monde kafkaïen ou paradis perdu, l'administration a toujours tort ou toutes les vertus. Univers anonyme, dépersonnalisant, inhumain, persécuteur quand il s'y confronte. Famille idéale, structurée, rassurante et sans effet négatif quand il la rêve à distance.

Avec une ironie qui n'exclut pas le jeu, il brosse à grands traits ce que serait sa vie de fonctionnaire : des tournées à bicyclette, son fils à ses côtés par monts et par vaux, pour remettre le courrier... Des arrêts dans la nature, au bord d'une rivière pour pêcher à la ligne ou bien le long des routes pour ramasser des fruits... Pas de contraintes, la vie au grand air, l'harmonie familiale...

Il reviendra souvent sur cette histoire. Alternativement il nous parlera de ce fils qui lui permettrait d'exister comme père, et de ce travail, point d'ancrage imaginaire dans une histoire familiale ou sociale.

Une autre aventure grossira encore ses premières revendications : un jour il vient au service des urgences de l'hôpital général avec un pistolet. Il exhibe son arme et exige qu'on lui rende son fils, ou qu'à défaut on lui fasse une radio de la colonne vertébrale. L'équipe, inquiète, appelle la police. Il est emmené au poste. Il expose ses récriminations en s'indignant qu'à l'hôpital on l'ait si mal traité. Un inspecteur l'écoute, confisque le pistolet qui n'était pas chargé, et dresse un procès-verbal. Pour M. P. c'est une nouvelle pièce à verser au dossier des spoliations. Il réclame une entrevue avec un Juge. L'arme est un des biens les plus précieux de son modeste patrimoine.

Quelques jours après il envahit le dispensaire où il dépose toute une série d'objets : des vêtements d'enfant, sa carte d'identité, de l'argent, une machine à écrire... Il explique que, puisqu'il n'a droit à rien, il préfère se démettre d'avance... Les vêtements d'enfant ? Que l'assistante sociale les donne aux enfants démunis puisqu'il ne peut en faire cadeau à son propre fils... La machine à écrire ? Ce qu'il écrit personnellement n'est jamais pris en considération... L'argent, puisqu'on l'accule à la misère... La carte d'identité, car il n'a plus d'identité sociale ou de position familiale...

On obtiendra qu'il en reprenne une partie, sa carte d'identité et l'argent en particulier.

Mais la confiscation du pistolet alimente de nouvelles polémiques. Héros solitaire d'un western en version très originale, il n'avait, comme dans tout scénario du genre, que son arme pour se défendre et faire triompher sa cause. Il est maintenant désarmé... Il n'a plus qu'à se rendre et tout abandonner... Pourtant, ce pseudo passage à l'acte (il s'arrange pour venir à l'hôpital demander de l'aide et ne pas avoir à choisir entre la détermination à la violence et l'abandon aux soins) rappelle surtout qu'il vit encore son drame dans l'urgence et qu'il est nécessaire de lui porter remède.

Urgence permanente mais relative. Elle s'entretient au fur et à mesure que passent les jours : ce qui ne souffre aucun délai

pâtit de la durée. On parle donc de plus en plus de cette urgence de reconnaître sa souffrance, quelque soient les demandes engagées ou les actes qui les compliquent. Et peu à peu les choses se précisent : ce qui se passe maintenant n'est que l'exacerbation d'une ancienne douleur. Il fait venir sa mère plusieurs fois aux entretiens pour en témoigner. Il nous parle beaucoup d'elle, toujours dévouée et sans défaut, trop proche de lui pour le comprendre, trop parfaite pour l'accepter sans jugement, trop soucieuse pour ne pas le piéger. Il évoque son père dont il voudrait reconstruire l'image perdue. Recherche d'une identification vitale à cet homme qu'il idéalise et dont il n'est plus très sûr qu'il ait connu, et pourquoi ? de graves défaillances. Le portrait qu'il nous propose ressemble beaucoup à ce qu'il voudrait être : anarchiste, bon vivant, anticonformiste, alcoolique, séducteur, cultivé, rusé, vigoureux, pêcheur à la ligne, marginal, amoureux de la nature et fonctionnaire compétent.

Un vrai modèle pour son fils. Ce qu'il sera peut-être un jour si...

Il évoque aussi d'autres héros : l'Idiot de Dostoïevski, malade de l'injustice, vulnérable à la passion, incapable de se battre par haine du mal d'autrui... Il est alors question, sans détours, de ce que signifie « se soigner ».

Il prendra alors rendez-vous avec son avocat et ira inopinément visiter le Centre de Crise. Il n'acceptera pas d'y rester, mais désormais nous pourrons parler de manière plus tranchée de deux projets :

- 1) poursuivre une requête administrative dont son avocat est garant ;
- 2) continuer des soins dans cette période qui mobilisera forcément des représentations ou des affects douloureux.

Ces échanges se poursuivront. Malheureusement ils prendront une autre tonalité au départ du Dr. Cardu. Nous resterons alors ses seuls interlocuteurs. Le Dr. Cardu deviendra pour lui un de ceux qui, désespérés par son cas, l'ont abandonné... un autre visage de la trahison...

Quand nous sommes intervenus à la demande du Dr. Cardu, il est probable qu'il aurait souhaité voir Joseph P. accueilli un temps dans une institution. Le Centre de Crise, petite maison d'allure conviviale, alternative aux lourds modèles hospitaliers, aurait pu lui fournir un lieu de séjour tout à fait acceptable. Dans l'idéal Joseph P. aurait pu s'y trouver un espace où prendre enfin le temps de s'arrêter. Peut-être se serait-il servi des murs pour se faire une carapace, de son loisir pour conforter son encyclopédie d'autodidacte, de la scène du collectif pour tester l'effet de ses diatribes et même de quelques connivences pour se sentir moins seul. Mais l'exigence de sa plainte ne lui en laissait pas le répit. Nous resterons donc au seuil de ce qui aurait pu lui servir de havre.

Toute institution délimite un espace et scande le temps d'un rythme spécifique. Ses frontières tracent un dedans et un dehors. Ses rouages, comme le mécanisme des horloges, découpent les journées en plages différenciées. Elle offre une multiplicité de cadres de rencontre où se déroulent des processus plus ou moins articulés, plus ou moins cohérents, plus ou moins hétérogènes. Cet ensemble lui donne une sorte d'identité dont on peut spécifier la structure ou l'organisation. On saura y repérer des rôles, des hiérarchies, des circuits de parole, des sphères de pouvoir, des techniques et des espaces fonctionnels. Description de l'intérieur qui rassure sur la légitimité d'une entreprise ou au contraire étaye la critique.

Mais on ne s'intéresse pas assez à la façon dont on y entre, à la manière dont on en sort, ou au séjour et à ses limites. Il s'agit pourtant de moments décisifs, qui s'inscrivent dans l'histoire, dans la mesure où, puisqu'il est question de passage, s'y noue un rapport privilégié à l'inertie et au changement.

Il arrive même que l'essentiel se passe précisément aux confins des territoires connus, à l'intersection vague d'ensembles apparemment très dissemblables. La probléma-

tique de la crise nous force à reconnaître l'intérêt de ces zones négligées.

Les gravures de Escher peuvent suggérer ce dont il est question. On connaît ces représentations où par déformation progressive, jeu du fond et de la forme, une frise d'oiseaux se transforme en poissons. En haut dans le ciel, en bas, dans la mer, le dessin est sans ambiguïté. On y voit des oiseaux ou des poissons. Au centre, tout semble réversible, double, indéterminé. Apparaissent des « oiseaux-vagues », ou un « air de poissons ». Un coup d'œil rapide de l'ensemble donne l'impression de catastrophe<sup>(1)</sup>, d'un brusque changement de forme, magique et fascinant. Une attention plus soutenue discerne au milieu *l'espace critique*, indéfinissable et trop riche à la fois. L'air, la mer, les poissons et les oiseaux s'y enchevêtrent et cohabitent en un tourbillon étrange.

En ce sens, l'espace de la crise est un peu celui d'une zone frontière dont le tracé reste improbable. Les béances ne peuvent être circonscrites, les frissonnements de l'expression résistent aux mises en forme, ce qui blesse semble se diffuser ou échapper à toute intervention.

Ces confins, ces *no man's land*, sont ceux où chaque série phénoménale des caractéristiques de l'existence, voit se confondre ce que l'on tenait distinct pour donner corps à de nouvelles figures complexes.

On peut d'ailleurs le repérer sur plusieurs lignes thématiques :  
— celle de l'espace personnel, de la solitude, de la surface du corps, de la perte et de l'appartenance,  
— celle des scansion temporelles, de l'instant, de l'événement, de la différence, de l'intervalle et de l'histoire,  
— celle de la plurivocité du langage, de l'archive et de la parole, de la hiérarchie des propos, de l'humour et du paradoxe.

Ainsi pour Joseph P. quand la solitude se peuple de fantômes autoritaires et menaçants, quand le corps s'éprouve au plaisir de la défense, quand l'adversaire prend le visage de la loi

1. Selon le commentaire donné par Petitot-Cocorda : « Identité et catastrophe », in *L'identité*, Séminaire de Lévi-Strauss, P.U.F.

anonyme, quand l'événement se plie au moule des scénarios écrits d'avance, quand la parole vaut toutes les pièces à conviction, quand la logique confine à l'ironie désespérée.

Hantise de toute désillusion, panique de la capture du corps par une instance de contrôle, épouvante de l'irréversible, frayeur des discriminations, mais aussi stratégie de protection contre les violences archaïques ou plus sophistiquées, plaidoyer paradoxal pour l'apaisement et l'harmonie, interrogation fondamentale sur le pouvoir des mots au-delà des contextes de la pragmatique ordinaire.

Mais ces remarques en soi restent insuffisantes. Elles n'expliquent pas comment l'institution et ses acteurs peuvent s'ouvrir à ces étranges questions pour reconnaître tout à la fois leur pertinence et leur danger, pour accueillir sans les mutiler ces appels cacophoniques.

En somme reconnaître l'impossible d'une situation et respecter la dynamique qui suggère l'hypothèse de solutions voilées. Si le premier constat s'impose, discerner l'ouverture est bien plus délicat. Conjuguer les deux est pourtant nécessaire, car l'enjeu est de taille. Jean Oury le rappelait il y a quelques années : « Accueillir des individus dans un collectif met en question une problématique : celle de la ségrégation. L'accueil apparaît à ce moment comme une technique de lutte contre l'aliénation... »

Travail a contrario des cloisonnements ou des classements binaires. Aucun service étroitement spécialisé n'y trouvera son objet d'élection. Les plaintes que l'on entend excèdent la médecine, irritent le social, échappent au judiciaire, bousculent la famille, entament le cogito. Plusieurs voix parlent à la fois et cherchent à confier leurs arguments non dialectiques : injonctions, réticences, colère, suggestions, conseils, appréhension, mises en garde, revendications ou délires.

Comme on l'a dit, l'ensemble, dans le bruit, compose un mouvement subjectif. Il a sa nécessité et sans doute ses logiques variables. Pour leur offrir une surface d'inscription

et forger le contexte qui n'en disqualifie aucune, on essaie dans ce temps de rencontre, aux prémisses du transfert, à l'amorce des soins de déplacer hors des rôles attendus les styles, les protocoles, les techniques ou les références qui d'ordinaire donnent aux soignants la certitude du métier.

Construire un point d'ancrage fragile, à la périphérie des dispositifs identifiés, revient à proposer un cadre dont tous les bords ne seraient pas connus : pour une part il s'attache à l'histoire d'une discipline dont les rapports complexes à la folie ne peuvent être ignorés. Pour une autre part il se laisse flotter au hasard des surprises. C'est cette alliance hybride qui donnera peut-être aux vieilles machineries une chance de changer.

